

Mairie de la Garde

ARRONDISSEMENT de Goulon

Du huit mars — an mil huit cent quarante-deux, à dix heures du matin
 ACTE DE NAISSANCE d'un fils de Jean Baptiste Jules Martin
 né à la Garde le sept du courant à huit heures du matin fils de Jacques Antoine Dierle Martin
 profession d'ajoint aux juges de paix âgé de quarante ans, domicilié à la Garde et de Marie Anne Elisabeth Cuvier
 âgée de vingt ans, domiciliée à la Garde, mariés

N° 13

Il a été vérifié que l'enfant à moi présenté est du sexe masculin.

Sur la déclaration à moi faite par le D^r Jean Joseph Antoine Dierle Martin
 père de l'enfant âgé de quarante ans, profession d'ajoint aux juges de paix
 âgé de vingt ans, domicilié à la Garde

Premier témoin, Jean Baptiste Davet — âgé de vingt ans —
 profession d'ajoint aux juges de paix — domicilié à la Garde

Second témoin, Jeanne Guin — âgée de vingt ans —
 profession d'ajoint aux juges de paix — domiciliée à la Garde

CONSTATÉ, suivant la loi, par moi Jean Joseph Antoine Dierle Martin, maire de la Garde
 remplissant les fonctions d'Officier public, et
 lecture du présent acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins, qui ont signé
 moi, le Maire, et les témoins, qui ont signé

Jean Joseph Antoine Dierle Martin
Jean Baptiste Davet
Jeanne Guin

Agneau

Mairie de la Garde

ARRONDISSEMENT de Goulon

Du huit mars — an mil huit cent quarante-deux, à dix heures du matin
 ACTE DE NAISSANCE d'un fils de Jean Louis Bartel
 né à la Garde le sept du courant à huit heures du matin fils de Louis Antoine Bartel
 profession d'ajoint aux juges de paix âgé de quarante ans, domicilié à la Garde et de Marie Anne Elisabeth Cuvier
 âgée de vingt ans, domiciliée à la Garde, mariés

N° 14

Il a été vérifié que l'enfant à moi présenté est du sexe masculin.

Sur la déclaration à moi faite par le D^r Jean Louis Bartel
 père de l'enfant âgé de quarante ans, profession d'ajoint aux juges de paix
 âgé de vingt ans, domicilié à la Garde

Premier témoin, Jean Louis Bartel, père de l'enfant, âgé de quarante ans, domicilié à la Garde

Second témoin, Jeanne Guin — âgée de vingt ans —
 profession d'ajoint aux juges de paix — domiciliée à la Garde

CONSTATÉ, suivant la loi, par moi Jean Louis Bartel, maire de la Garde
 remplissant les fonctions d'Officier public, et
 lecture du présent acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins, qui ont signé
 moi, le Maire, et les témoins, qui ont signé

Jean Louis Bartel
Jeanne Guin

Agneau

Agneau

Mairie de la Garde

ARRONDISSEMENT de Goulon

Du huit mars — an mil huit cent quarante-deux, à dix heures du matin
 ACTE DE NAISSANCE d'un fils de Marie Catherine Orange
 née à la Garde le sept du courant à huit heures du matin fille de Joseph Jean Orange
 profession d'ajoint aux juges de paix âgé de quarante ans, domicilié à la Garde et de Marie Anne Elisabeth Cuvier
 âgée de vingt ans, domiciliée à la Garde, mariés

N° 15

Il a été vérifié que l'enfant à moi présenté est du sexe masculin.

Sur la déclaration à moi faite par le D^r Joseph Jean Orange
 père de l'enfant âgé de quarante ans, profession d'ajoint aux juges de paix
 âgé de vingt ans, domicilié à la Garde

Premier témoin, Jean Louis Bartel, père de l'enfant, âgé de quarante ans, domicilié à la Garde

Second témoin, Jeanne Guin — âgée de vingt ans —
 profession d'ajoint aux juges de paix — domiciliée à la Garde

CONSTATÉ, suivant la loi, par moi Jean Louis Bartel, maire de la Garde
 remplissant les fonctions d'Officier public, et
 lecture du présent acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins, qui ont signé
 moi, le Maire, et les témoins, qui ont signé

Jean Louis Bartel
Jeanne Guin

Agneau

Mairie de la Garde

ARRONDISSEMENT de Goulon

Du huit mars — an mil huit cent quarante-deux, à dix heures du matin
 ACTE DE NAISSANCE d'un fils de Marie Catherine Orange
 née à la Garde le sept du courant à huit heures du matin fille de Joseph Jean Orange
 profession d'ajoint aux juges de paix âgé de quarante ans, domicilié à la Garde et de Marie Anne Elisabeth Cuvier
 âgée de vingt ans, domiciliée à la Garde, mariés

N° 16

Il a été vérifié que l'enfant à moi présenté est du sexe masculin.

Sur la déclaration à moi faite par le D^r Joseph Jean Orange
 père de l'enfant âgé de quarante ans, profession d'ajoint aux juges de paix
 âgé de vingt ans, domicilié à la Garde

Premier témoin, Jean Louis Bartel, père de l'enfant, âgé de quarante ans, domicilié à la Garde

Second témoin, Jeanne Guin — âgée de vingt ans —
 profession d'ajoint aux juges de paix — domiciliée à la Garde

CONSTATÉ, suivant la loi, par moi Jean Louis Bartel, maire de la Garde
 remplissant les fonctions d'Officier public, et
 lecture du présent acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins, qui ont signé
 moi, le Maire, et les témoins, qui ont signé

Jean Louis Bartel

Jeanne Guin

Agneau

Adopté par le D^r Jean Louis Bartel, père de l'enfant, âgé de quarante ans, domicilié à la Garde, et de Marie Anne Elisabeth Cuvier, âgée de vingt ans, domiciliée à la Garde, mariés.